

Vers une gestion durable des déchets radioactifs

Communiqué de presse
Bruxelles, 4 février 2002

Le dépôt final de déchets radioactifs de haute activité et/ou de longue durée de vie dans des couches d'argile n'est pas pour demain. La conclusion du rapport SAFIR 2 que l'ONDRAF a présenté le vendredi 1 février à son conseil d'administration, peut se résumer en cette phrase.

Dès sa création en 1980, l'ONDRAF a développé et coordonné le programme méthodologique de recherche et développement sur la possibilité d'un dépôt final en profondeur des déchets radioactifs de haute activité et/ou de longue durée de vie (les déchets dits de catégories B & C) dans une formation d'argile peu indurée. Le rapport SAFIR 2 présente l'état complet des connaissances techniques et scientifiques acquises au cours de la deuxième phase (1990-2000) de ce programme. Le rapport développe également les éléments conceptuels de base pour une des solutions possibles: le dépôt final en profondeur dans l'Argile de Boom, avec les Argiles Yprésiennes comme roche hôte alternative. Il reprend systématiquement les éléments à l'appui de la sûreté de cette solution possible et identifie les incertitudes qui demeurent

Jusqu'à présent, les travaux se sont concentrés sur l'Argile de Boom dans la région de Mol-Dessel et, dans une moindre mesure, sur les Argiles Yprésiennes dans la région de Doel. Ces travaux portent sur la roche hôte potentielle et n'impliquent donc en rien le choix d'un site qui met en jeu beaucoup d'autres facteurs, tant techniques que sociaux.

La recherche a renforcé la confiance dans l'argile en tant que barrière naturelle, et confirme que le dépôt final en profondeur dans de l'argile peu indurée (comme l'Argile de Boom), reste une option envisageable. Sans remettre en cause le choix de base de l'Argile de Boom, le rapport affirme que certaines questions importantes restent cependant ouvertes à l'heure actuelle. Il est donc prématuré de déjà se prononcer définitivement sur la faisabilité technique d'un dépôt final dans cette formation hôte. Il en va de même a fortiori pour les Argiles Yprésiennes.

Le travail effectué jusqu'à présent ne pourra être vraiment valorisé que s'il est présenté dans un contexte décisionnel qui répond aux attentes d'une société moderne. Ce contexte n'existe pas à l'heure actuelle et devra être mis en place si l'on veut aboutir à une solution qui est acceptée socialement. L'ONDRAF développera les initiatives nécessaires à cette fin.

Le futur programme de travail de l'ONDRAF se concentrera sur la préparation et la tenue d'un dialogue sur cette matière à tous les niveaux, ainsi que sur l'élaboration technique et scientifique des options issues du dialogue.

Pour tout renseignement complémentaire, voir le dossier de presse ci-joint ou contacter Evelyn Hoofi, porte-parole de presse de l'ONDRAF, au 02 212 10 37 ou au 0475 60 25 04, ou par fax au 02 212 10 40, ou encore par mail à l'adresse e.hoofi@nirond.be.

L'aperçu technique du rapport SAFIR 2 et le document "Vers une gestion durable des déchets radioactifs" qui met ce rapport dans un contexte plus large, peuvent être consultés sur le site web de l'ONDRAF : www.nirond.be